

Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

Auto-école La Clef de la Conduite

Introduction

Le permis de conduire est devenu un outil social très important pour les jeunes.

La formation à la conduite a pour objectif d'amener le conducteur débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

La formation théorique validée par l'épreuve du "code" permet de transmettre les clés de compréhension de la sécurité routière. Dès votre entrée en formation vous allez devoir acquérir des compétences pour ne pas mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Votre enseignant sera présent pour vous guider et vous conseiller par des cours théoriques et pratiques.

1. Déroulement de la formation au permis B

Avant l'entrée en formation, vous effectuerez une évaluation de niveau. Cette appréciation permet l'estimation du nombre d'heures de conduite nécessaires à votre formation pratique.

Cette formation sera d'au moins 20 heures pour la catégorie B en boîte manuelle ou 13 heures pour la catégorie B en boîte automatique.

Le contrat de formation commence lorsque cette évaluation a été réalisée.

Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties.

Vous pouvez vous former en alternant la formation théorique et la formation pratique.

2. Votre formation théorique

Les tests sont effectués sur vidéo :

- Des tests individuels en salle tous les jours aux heures d'ouverture du bureau, chaque test comprend 40 questions autocorrigées.
- Des tests en cours collectifs corrigés par un enseignant : durée 1 heure.
- Des tests de code sur le site internet de l'auto-école avec un suivi personnalisé. Un livre de code vous est remis à l'inscription.

Tout sera mis en œuvre pour vous présenter dans les meilleurs délais si vous avez le niveau requis.

3. Votre formation pratique

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le véhicule. Vous circulerez dans des conditions de trafic différentes qui vous amèneront progressivement à une conduite de

plus en plus autonome, sécuritaire et responsable.

Un livret d'apprentissage numérique vous est remis et renseigné en fin de leçon par votre formateur.

Une fiche de suivi retrace votre progression et valide vos compétences.

En fin de formation, l'enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire.

Ce bilan peut s'effectuer dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

4. Conditions de passage des examens

****L'examen théorique général : ****

- L'âge requis est de 15 ans minimum dans le cadre de la Conduite Accompagnée et 16 ans pour une formation traditionnelle au permis B ou Conduite Supervisée.
- L'examen est organisé par des organismes privés agréés par l'État.
- Le candidat est soumis à 40 questions et répond sur tablette ou ordinateur individuel.
- Certaines questions sont sous forme de vidéo, ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.
- Le résultat : il faut au minimum 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code. Le résultat vous est transmis par mail le lendemain.
- Vous pourrez vous présenter à l'examen pratique 48 h après.
- Le code est valable 5 ans.

****L'examen pratique : ****

L'épreuve se déroule sur une durée de 32 minutes. Un formateur vous accompagne sur le centre d'examen, vous vous installez au poste de conduite du véhicule-école et l'enseignant à l'arrière, l'expert prend place à l'avant côté passager.

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Après avoir vérifié votre identité, celui-ci vous explique les modalités de l'examen :

- Installation au poste de conduite.
- Une phase de conduite effective en ville, sur route et autoroute.
- La réalisation d'une manœuvre (marche arrière, épi, créneau, rangement en bataille) et d'un arrêt de précision.
- Procéder à un parcours de conduite autonome d'environ 5 minutes.
- Effectuer la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule.
- Répondre à une question liée à la sécurité routière et aux notions de premiers secours.

Tout au long de l'épreuve, vous devrez appliquer les règles du code de la route, adapter votre vitesse aux différentes situations dans un souci d'économie et d'écologie, et faire preuve de courtoisie envers les usagers vulnérables (cyclistes, piétons...).

Le résultat : l'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences permettant de conduire en toute sécurité.

L'expert restitue les points positifs et négatifs dans une grille d'évaluation.
Vous pourrez visualiser ce résultat 24 h après le passage de l'examen sur le site de la Sécurité Routière (securite-routiere.gouv.fr).

En cas de réussite, vous devrez imprimer ou télécharger votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois) en attendant votre permis définitif.

Votre résultat est favorable : vous pouvez effectuer votre demande de permis de conduire en ligne sur le site ants.gouv.fr, où vous trouverez la liste des documents nécessaires à votre démarche.